



Monsieur Claude Wiseler
Président de la
Chambre des Député.e.s
Luxembourg

Luxembourg, le 26 mai 2025

Par la présente, je me permets d'adresser une question parlementaire urgente à Monsieur le **Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur** concernant **la position du Luxembourg face à l'extension de la filière nucléaire en Belgique.**

En février 2025, la Chambre des Député.e.s a adopté une motion que j'avais déposée, invitant le gouvernement à « s'opposer auprès des autorités belges [...] à toute prolongation de la durée de vie du réacteur Tihange 3 » ainsi qu'à « la construction de nouveaux réacteurs nucléaires à proximité du Grand-Duché ».

Or, après avoir décidé de prolonger la durée de vie de Tihange 3, la Belgique envisage désormais d'étendre l'exploitation d'autres réacteurs au-delà de 2035. Il convient de souligner qu'une telle évolution concerne directement le Luxembourg en tant que pays voisin et devrait, à ce titre, faire l'objet d'une information préalable. Dans cette optique, la motion prévoyait également que le gouvernement informe la Chambre des démarches entreprises pour s'y opposer. Or, aucune information ne semble avoir été transmise à ce sujet jusqu'à présent. Ainsi, je me permets de poser les questions suivantes :

- 1. Monsieur le Ministre, peut-il détailler les démarches entreprises par le gouvernement luxembourgeois pour contester la prolongation de la durée de vie de Tihange 3 ?**
- 2. Le gouvernement a-t-il été informé en amont par les autorités belges de leur intention d'étendre l'exploitation d'autres réacteurs au-delà de 2035 ? Dans l'affirmative, à quelle date cette information a-t-elle été communiquée, et par quel canal ?**
- 3. Le gouvernement a-t-il officiellement exprimé son opposition auprès des autorités belges à la construction de nouveaux réacteurs nucléaires ? Le cas échéant, quand est-ce que cette communication a eu lieu, et par quel canal ? Monsieur le Ministre peut-il également fournir des précisions sur le contenu d'éventuels échanges à ce sujet ?**

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

A stylized, cursive handwritten signature in black ink, consisting of a large loop at the top and a wavy line at the bottom.

Sam TANSON
Députée

A cursive handwritten signature in black ink, appearing as a series of connected loops and curves.

Joëlle WELFRING
Députée